



L'évaluation des élèves allophones est déterminante dans la réussite de leur insertion scolaire. L'organisation de l'école, particulièrement au collège et au lycée, s'appuie principalement sur le système de notation. Aucun aménagement n'est prévu pour les élèves allophones aux contrôles de connaissances et aux examens. Comment doit-on évaluer ces nouveaux arrivants en Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Nouvellement Arrivés et en classe ordinaire ? Une réflexion collective sur l'évaluation de l'élève à besoins spécifiques est donc indispensable. Quelle place occupe la notation dans nos pratiques pédagogiques ? Sur quelles compétences doit-on évaluer les élèves allophones ? Une maîtrise encore insuffisante de la langue française constitue trop souvent un handicap pour l'insertion de ces élèves dans notre organisation scolaire. Quel réel accompagnement et quel soutien doit-on leur proposer en classe ordinaire ?

Evaluer en
UPE2A

Quel mode d'évaluation est le plus judicieux pour des élèves d'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants ? Quelles compétences viser pour un allophone ? Faut-il introduire progressivement un système de notation ? Quelle place donner à l'évaluation par compétences ? Doit-on proposer des bulletins trimestriels ?

L'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants est un dispositif qui n'a pas de programme déterminé. Ses objectifs pour chaque allophone sont une maîtrise suffisante de la langue française et la préparation à une intégration en classe ordinaire. Les compétences de référence visées en FLS sont en premier lieu celles du Cadre Européen de Référence des Langues (CECRL), particulièrement celles des niveaux A1, A2 et parfois de B1, notamment à l'oral. Dans un second temps mais assez rapidement dans la pratique, on pourra s'appuyer sur des objectifs visés des cinq domaines de formation du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Toutes les entrées didactiques proposées en UPE2A, actionnelle, communicative, culturelle, lexicale,... peuvent s'accompagner de connaissances et compétences visées ; on privilégiera donc la construction d'outils, séances pédagogiques, bulletins et livrets permettant l'évaluation de ces objectifs qui prennent l'élève dans sa globalité. Lors d'un passage en classe ordinaire sur quelques disciplines (EPS, anglais ...) en cours d'année, l'évaluation pour les élèves allophones doit se rapprocher de celles des autres élèves.

Evaluer en
classe
ordinaire

Comment évaluer un allophone en classe ordinaire de collège ? Doit-on le faire sur les mêmes activités et objectifs que les autres ? Avec des notes beaucoup plus faibles ? Peut-on apporter des aides spécifiques à ces élèves ? Quelle communication est à construire avec les professeurs qui ont un allophone dans leur classe ? Comment gérer les éventuelles réactions négatives des autres élèves ?

La notation classique demeure le mode d'évaluation et la norme de la classe ordinaire. En classe de 3^e, les notes sont d'autant plus indispensables qu'elles sont requises pour le contrôle continu du Diplôme National du Brevet et pour la procédure d'orientation AFFELNET (AFFectation des ELèves par le NET). Pour l'élève allophone, une évaluation différenciée complète la différenciation pédagogique. Le travail donné à tous doit contenir, pour lui, des critères individualisés évaluant des compétences et des connaissances sensiblement différentes et accessibles. Sans parler d'aménagement, on pensera notamment à évaluer son engagement et ses progrès. La validation du socle commun est, comme pour tous les autres élèves du collège, un objectif principal. L'équipe pédagogique qui accueille un élève allophone, sortant d'UPE2A ou intégré directement, doit réfléchir aux aides possibles à apporter en amont et pendant les contrôles : *emploi de dictionnaires, outil permettant de décoder les implicites, vocabulaire spécifique, textes aménagés, questionnements différenciés...* Ces modalités doivent être expliquées aux autres élèves (ainsi qu'en formation de délégués) afin de désamorcer des conflits possibles.

Aider,
soutenir et
accompagner

Quelle forme de soutien va-t-on proposer aux ex-nouveaux arrivants ? Sur quels horaires ? Avec quels contenus ? Doit-on évaluer l'élève dans ce dispositif d'accompagnement ? Sur quelles modalités ?

Une à deux heures par semaine, en fonction des besoins spécifiques, paraissent indispensables pour permettre à l'élève allophone de réussir son intégration scolaire. Des regroupements, 6^e-5^e/4^e-3^e, en complément et centrés sur les apprentissages de chacun semblent judicieux. Un élève doit pouvoir participer à ce soutien et l'interrompre lorsqu'il ne lui est plus utile, en accord avec ses parents et l'équipe pédagogique. En ce qui concerne les contenus, les enseignants en charge de ces heures doivent pouvoir alterner des séances spécifiques de foncier, linguistique, méthodologie (décoder les manuels, prendre des notes, ...) et d'autres plus centrées sur le soutien disciplinaire (décodage de séance, préparation à un travail demandé, ...) qui apporte une aide immédiate indispensable à l'allophone. On évitera l'extraction aléatoire de cours ordinaires (que l'élève soit en échec ou en réussite dans ces enseignements) et un horaire calé sur les pauses méridiennes qui prive les participants d'une pause nécessaire. La participation, l'investissement et les progrès de l'élève doivent être évalués, par exemple par une prise en compte dans le bulletin trimestriel. La famille sera informée du travail mené. Les professeurs peuvent également susciter un tutorat avec un élève natif qui va garantir à l'allophone un accompagnement et des prises de notes synthétiques et construites. Ces tuteurs, choisis pour leur volontarisme et leurs compétences, faciliteront l'intégration sociale et l'acceptation par les autres collégiens des aides différenciées apportées aux allophones.